



# ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

## établissements

Question écrite n° 65208

### Texte de la question

M. Alain Bocquet attire l'attention de Mme la secrétaire d'État, auprès de la ministre des affaires sociales, de la santé et des droits des femmes, chargée des personnes handicapées et de la lutte contre l'exclusion, sur les dysfonctionnements et les difficultés rencontrées par les maisons départementales des personnes handicapées (MDPH). Les associations d'aide aux personnes handicapées expriment leurs inquiétudes car le nombre de demandeurs est en augmentation constante et les délais d'instruction des demandes sont de plus en plus longs, allant jusqu'à 18 mois d'attente. Les plans ne correspondent parfois pas aux besoins des personnes, occasionnant de très lourds restes à charge car, faute de moyens humains, la grande majorité des évaluations de situation sont réalisées sans que la personne ne soit vue ni entendue par les équipes de la MDPH. Il lui demande les mesures que le Gouvernement envisage de prendre pour que des moyens supplémentaires puissent être affectés afin de pallier ces difficultés.

### Données clés

**Auteur :** [M. Alain Bocquet](#)

**Circonscription :** Nord (20<sup>e</sup> circonscription) - Gauche démocrate et républicaine

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 65208

**Rubrique :** Handicapés

**Ministère interrogé :** Handicapés et lutte contre l'exclusion

**Ministère attributaire :** Personnes handicapées

### Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [30 septembre 2014](#), page 8201

**Question retirée le :** 20 juin 2017 (Fin de mandat)